



COMITÉ DES USAGERS

DE CHAMPLAIN-CHARLES-LE MOYNE

NOS INSTALLATIONS

Le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, territoire Champlain—Charles-Le Moyne :

Centre de services gériatriques de Saint-Lambert
Centre externe de néphrologie Greenfield Park
Centre externe de néphrologie Saint-Lambert
CHSLD Champlain
CHSLD Henriette-Céré
Clinique externe de pédopsychiatrie
Clinique externe de psychiatrie pour les adultes
CLSC Saint-Hubert
CLSC Samuel-de-Champlain
GMF de l'UMF Charles-Le Moyne
Hôpital Charles-Le Moyne
Hôpital de jour pour adolescents
Maison Brodeur
Ressources non-institutionnelles (RI et RTF)
Services externes de psychiatrie – Clinique Labonté
Suivi intensif dans la communauté (SICOM)
CISSS de la Montérégie-Centre regroupe les installations du territoire Haut-Richelieu-Rouville

“Ici, on humanise les soins.”



**SOYEZ PARTENAIRE
DE VOTRE SANTÉ!**

**AIDE
INFORMATION
ACCOMPAGNEMENT**

AIDEZ-NOUS À VOUS AIDER

Contactez-nous au
450 466-5000 poste 3040



COMITÉ DES USAGERS

DE CHAMPLAIN-CHARLES-LE MOYNE

Hôpital Charles-Le Moyne

3120, boulevard Taschereau
Bureau AS-003a
Greenfield Park, QC J4V 2H1

Comite-usagers.hclm@rrsss16.gouv.qc.ca
[www.santemonteregie.qc.ca/
champlaincharleslemoyne](http://www.santemonteregie.qc.ca/champlaincharleslemoyne)
450 466-5000, poste 3040



AIDE INFORMATION ACCOMPAGNEMENT

Les membres du Comité des usagers
désirent vous accompagner pour
vous aider à régler une situation
qui vous préoccupe.



Chacun de nous aura à un moment donné
à recevoir des soins de santé ou
à accompagner une personne
dans le réseau de la santé.

Dans ce cas particulier,
nous sommes parfois désorientés
et peu renseignés sur nos droits
et nos obligations au sein
d'un établissement de santé.

Le Comité des usagers et les comités
de résidents sont là pour vous aider.

NOTRE MISSION

Promouvoir l'amélioration
des conditions de vie des usagers

• • •

Évaluer la satisfaction des usagers à l'égard
des services obtenus

• • •

Renseigner les usagers sur leurs droits
et obligations et, au besoin, accompagner
l'utilisateur désirant formuler une plainte

• • •

Représenter les usagers au sein des différents
comités du CISSS de la Montérégie-Centre,
territoire Champlain-Charles-Le Moyne

• • •

Défendre les droits et les intérêts collectifs
des usagers ou, à la demande d'un usager,
ses droits et ses intérêts en tant qu'utilisateur
auprès de l'établissement ou de toute autre
autorité compétente.